

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL DE L'UFR DE MEDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMEDICALES  
SEANCE PLENIERE DU LUNDI 17 FEVRIER 2025**

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 17 février 2025 à 08 h 00, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVELOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

La liste élargée des membres du Conseil, jointe en annexe, indique les présents et les délégations de pouvoir.

Monsieur le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente (en date du 02 décembre 2024). Il est adopté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Messieurs les Docteurs Célian BERTIN et Jacques ROUANET qui présentent un bilan des ECOS et leurs évolutions depuis la mise en place en 2018 (annexe A). Pour conclure cette présentation, le Doyen annonce les prochaines échéances, à savoir 20 mars 2025 ECOS régionaux, et 20 et 21 mai 2025 ECOS nationaux. Une discussion s'engage, notamment en ce qui concerne les problèmes rencontrés avec certains mannequins (modèle de tympan), le système de notation des évaluateurs, et le nombre insuffisant de professionnels de santé standardisés (recrutement obligatoire d'infirmiers, sous peine d'être confronté à de graves difficultés pour les épreuves de mai). Madame DURAND-ROCHE, Directrice Générale du CHU, propose de lancer un appel à candidatures exceptionnel au sein de son établissement via la Direction Générale des Soins.

## **I – STRUCTURE**

---

### **1.1 – Département de Simulation : modification du règlement intérieur de la cuisine pédagogique**

Monsieur CLAVELOU soumet à l'approbation des membres du Conseil la dernière version du règlement intérieur de la cuisine pédagogique (annexe B) rectifiant celle votée en 2024.

Il s'agit essentiellement de l'ajout d'un article au titre 3 « Règles d'Hygiène et de Sécurité » (page 4), relatif à l'interdiction de consommation des plats préparés et rédigé comme suit : « *L'activité de la cuisine pédagogique relève d'un dispositif de simulation ayant une finalité strictement pédagogique. Toute finalité de consommation des plats préparés dans ce cadre pédagogique qui en résultent en est exclue* ».

Il précise que cette modification est intervenue sur la recommandation de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université interrogée concernant les règles d'hygiène et de sécurité en matière alimentaire, afin de protéger l'établissement d'un éventuel recours en cas d'intoxication.

Après discussion, la nouvelle version du règlement intérieur de la cuisine pédagogique reçoit un avis favorable unanime.

## 1.2 – Projet « Campus sans tabac »

Le Doyen CLAVELOU annonce que ce projet, commun aux UFRs de Médecine et de Pharmacie, avance assez vite. Deux réunions du comité de pilotage, réunissant des membres de chacune des composantes (Doyens, responsables sociétaux et addictologues du CHU), ont déjà été organisées. Un comité scientifique est en cours de composition (enseignants, personnels administratifs et techniques, et étudiants, fumeurs, non fumeurs et anciens fumeurs), qui se réunira deux à trois fois par an et sera chargé de valider les différentes actions envisagées.

La campagne va officiellement démarrer à l'occasion de la semaine des transitions de l'Université, et plus particulièrement le 28 mars prochain pour les UFRs de Médecine et de Pharmacie qui ont choisi l'axe sanitaire. Deux conférences seront données : « Campus Santé sans tabac » par les Professeurs Karine GALLOPEL-MORVAN (EHSEP de Rennes) et Georges BROUSSE le matin, et « Cycle de vie des produits et matériels de santé » par le Professeur Valérie SAUTOU l'après-midi.

En parallèle un questionnaire sera rapidement soumis à l'ensemble des utilisateurs du site Dunant (40 questions, sous format dématérialisé, 10 mn pour y répondre). Un stand conduit par les addictologues du CHU sera mis en place dans le hall des UFRs le 1<sup>er</sup> avril, dans l'optique de répondre aux différentes interrogations sur le sujet. Une « journée sans tabac » est organisée le 27 mai, conjointement avec le CHU, au cours de laquelle seront inaugurés des cendriers pédagogiques, et divulgués les résultats de l'enquête à l'occasion d'une conférence qui se tiendra l'après-midi. Une large communication va être mise en place. Tout ceci alimentera la réflexion qui conduira dans l'année 2025/2026 à un campus sans tabac dans et hors des murs.

## II – QUESTIONS ADMINISTRATIVES

### 2.1 – Département d'Anatomie / Centre du Don du Corps : tarification 2025 pour mise à disposition du plateau technique, du personnel et du matériel, dans le cadre d'ateliers de formation

Le Doyen présente la tarification suivante proposée par le Département et concernant la mise disposition dans le cadre de la réalisation d'ateliers de formation externe, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Type	Tarifications 2025
Mise à disposition du plateau technique	Forfait de 2650 € HT/jour
Mise à disposition du personnel technique pour préparation et nettoyage	Forfait 70 € HT/heure
Mise à disposition du personnel technique pour évacuation des déchets et EPI	Forfait 60 € HT/jour
Mise à disposition du matériel technique (instruments et autre matériel technique)	Forfait de 100 € HT/jour
Mise à disposition du personnel enseignant pour animation (PU-PH)	Forfait de 150 € HT/heure

Il précise qu'il s'agit d'une mise à jour annuelle des tarifs, avec légère augmentation par rapport aux tarifs 2024, eu égard à la conjoncture.

Après échange de vues, la tarification 2025 est soumise à l'avis des membres du Conseil ; elle est unanimement approuvée.

## 2.2 – Exécution budgétaire 2025

Monsieur CLAVELOU souhaite revenir sur la note de cadrage de l'ouverture des crédits de l'exercice 2025 et la note complémentaire à celle-ci (annexes C et D), qui ont été adressées à l'ensemble des enseignants en leur rappelant les difficultés liées à l'absence de budget de l'état.

Il insiste sur le fait que la situation actuelle ne permet pas d'envisager d'autres possibilités de dépenses que celles strictement liées à la pédagogie. Toute demande sera analysée, vérifiée et validée au niveau de l'Institut SVSAE. Il n'est notamment plus possible, pour le moment, de passer commande pour des plateaux repas, buffets, goodies..., ou toute inscription qui ne soit pas en lien direct avec la formation. Tout achat d'ordinateurs portables est proscrit.

## III – ENSEIGNEMENT

### 3.1 – FST Chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe : désignation des co-pilotes locaux

Le Doyen CLAVELOU propose la désignation des Docteurs Géraud GALVAING et Nicolas D'OSTREY en qualité de co-pilotes locaux de la FST Chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe, en accord avec le Professeur Catherine ARVIEUX de Grenoble, référente régionale de la discipline.

Ces désignations sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil.

### 3.2 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Coraline BONDIEU, Responsable Administrative Adjointe, qui présente les points suivants :

- Tarifs des diplômes, au titre de l'année universitaire 2025-2026

Comme suite à la demande de la gouvernance de l'Université, il est proposé une augmentation des tarifs de l'ordre de 5 % pour les diplômes nationaux (annexe E) et de 3 % pour les diplômes universitaires (annexe F).

Après un échange, les nouveaux tarifs proposés sont approuvés à l'unanimité des membres du Conseil.

- Renouvellements d'habilitations, au titre de l'année universitaire 2024/2025

Cursus visé et responsable pédagogique	Objet de la demande
D.I.U. <b>Cytométrie en Hématologie</b>  <i>En présentiel</i>  Responsable pédagogique : <b>Pr Marc BERGER</b>	<b>Renouvellement avec modifications substantielles</b>  <b>I) Responsables du DIU</b> Changement d'Université Partenaire : Bordeaux (et non plus Saint-Etienne)  <b>II) Composition du Conseil de Perfectionnement</b> Mise à jour de la liste des membres extérieurs  <b>III) Autres renseignements</b> Suite ajustement avec la nouvelle université partenaire : - Durée de la formation : passage à 76h (au lieu de 80h) - Harmonisation des tarifs entre universités partenaires : 1500€ tarif plein et 550€ tarif étudiant (au lieu de 1500€ ou 1300€ tarif plein si inscription 1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>nde</sup> et 450€ ou 650€ tarif étudiant si inscription 1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>nde</sup> ) - Ajout d'un nombre minimum d'inscrits pour Clermont-Ferrand : 2FC ou 6 FI

	<p><b>IV) Maquette de la formation</b> Mise à jour de la maquette</p> <p><b>V) Equipe pédagogique</b> Mise à jour de la liste de l'équipe pédagogique et des heures afférentes</p> <p><b>VI) Composition du jury</b> Mise à jour de la liste du jury</p>
<p>D.I.U. <b>Physiologie et Pathologie du Sommeil</b></p> <p><i>En présentiel</i></p> <p>Responsable pédagogique : <b>Pr Maria-Livia FANTINI</b></p>	<p><b>Renouvellement avec modifications substantielles</b></p> <p><b>I) Autres renseignements</b> Modification de la durée de formation : DIU sur 2 années universitaires (au lieu d'une) avec toujours 120h d'enseignement + 80h de stage + 3h d'examen (au lieu de 2h30) Harmonisation des tarifs avec les Universités Partenaires : <u>Année 1 :</u> - Tarif plein avec prise en charge : 1 689.10€ - Tarif plein auto-financé : 1 089.10€ - Tarif étudiant : 684€ <u>Année 2 :</u> - Tarif plein avec prise en charge : 844.55€ - Tarif plein auto-financé : 544.50€ - Tarif étudiant : 342€ (au lieu de 900€ tarif plein et 600€ tarif étudiant)</p> <p><b>II) Maquette de la formation</b> Modification de la maquette de formation avec passage des 80h de stage sur l'année 2 Ajout d'une épreuve pratique de 30 minutes en année 1 L'épreuve orale de 30 minutes aura lieu en fin d'année 2 et portera sur l'ensemble du DIU (année 1 et 2) Précisions sur les terrains de stage : liste des terrains de stage agréés annexés à l'habilitation</p> <p><b>III) Règles de délivrance du diplôme</b> Ajout d'une note éliminatoire à 10/20 pour l'épreuve pratique</p> <p><b>IV) Equipe pédagogique</b> Mise à jour de la liste des intervenants</p>

Après discussion, les membres du Conseil donnent un avis favorable unanime aux deux renouvellements présentés individuellement (annexes G et H – nouvelles maquettes).

• Demandes de certification au répertoire spécifique France Compétences, au titre de l'année universitaire 2024/2025

Intitulés certification et diplôme concerné et responsable pédagogique porteur du projet	Etablissement pilote	Date prévisionnelle dépôt dossier	Intérêt de la certification
<p>Certification : <b>Santé au travail pour les infirmiers</b></p> <p>Diplôme concerné : <b>DIU Infirmier en Santé au Travail</b></p> <p>Responsable pédagogique : <b>Pr Frédéric DUTHEIL</b></p>	<b>Université d'Angers</b>	<b>Eté 2025</b>	<p>Co-construction de certifications collectives répondant aux besoins du marché de l'emploi</p> <p><b>1/ Enjeux pour l'Enseignement Supérieur</b> - Permettre au grand public de se repérer dans l'offre des formations diplômantes et certifiantes, reconnues nationalement ; - Faire face à la concurrence hors établissements publics d'enseignement supérieur sur la certification.</p> <p><b>2/ Enjeux pour les établissements publics d'enseignement supérieur</b> - Mutualiser leurs ressources humaines, pédagogiques</p>

<p>Certification : <b>Prévention et prise en charge des addictions</b></p> <p>Diplôme concerné : <b>DIU Addictologie</b></p> <p>Responsable pédagogique : <b>Pr Georges BROUSSE</b></p>	<p><b>Université de Toulon</b></p>	<p><b>1<sup>er</sup> trimestre 2025</b></p>	<p>au bénéfice de chaque établissement et s'appuyer sur des ingénieurs certification expérimentés pour déposer les dossiers de certifications ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser les chances d'enregistrement au Répertoire Spécifique de France Compétences en présentant des dossiers collectifs tout en s'appuyant sur le soutien d'une branche professionnelle lorsque cela est possible.</li> </ul> <p><b>3/ Enjeux pour les équipes pédagogiques des établissements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acculturer les équipes aux enjeux de la certification / la formation ;</li> <li>- Faciliter l'accès à ces formations en facilitant le financement des frais de formation ;</li> <li>- Faire reconnaître les DU/DIU dans les politiques RH des employeurs.</li> </ul>
<p>Certification : <b>Soins palliatifs et accompagnement</b></p> <p>Diplôme concerné : <b>DU Médecine Palliative et d'Accompagnement</b></p> <p>Responsable pédagogique : <b>Dr Virginie GUASTELLA</b></p>	<p><b>Université de Rennes</b></p>	<p><b>1<sup>er</sup> trimestre 2025</b></p>	<p><b>4/ Enjeux pour les candidats en formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accéder facilement à des certifications nationales correspondant à leurs besoins ;</li> <li>- Valoriser leurs compétences et augmenter leur employabilité ;</li> <li>- Pouvoir financer leur formation via leur Compte Personnel de Formation (CPF).</li> </ul>

Concernant le DIU Infirmier en Santé au travail, elle précise que les groupes de travail commencent juste au niveau national, et que le dossier devrait être déposé d'ici l'automne pour inscrire l'UFR dans la demande de certification.

S'agissant du DIU Addictologie et du DU Soins Palliatifs, les groupes de travail ont été lancés avec les différents responsables pédagogiques il y a plus d'un an et demi et le dossier est prêt à être déposé ; il faut donc valider la demande d'engagement dans cette certification afin de régulariser ces deux dossiers.

Après échange de vues, ces trois demandes de certification au Répertoire spécifique France Compétences sont approuvées à l'unanimité.

## IV – QUESTIONS DIVERSES

### 4.1 – Patients et formation

Suite à la récente parution d'un arrêté, Madame Alexia BRAJON, élue étudiante, interroge le Doyen quant à l'implication des patients dans la formation au niveau des études médicales à Clermont-Ferrand. Il répond que des patients partenaires interviennent déjà en simulation en Psychiatrie au premier cycle, mais cela est plus compliqué pour les deuxième et troisième cycles. Il est obligatoire que ce soit des patients partenaires labellisés (processus d'éducation thérapeutique) ; le centre hospitalier bénéficie de ce type de processus labellisé par l'ARS. Il faut réfléchir à la mise en place de cette procédure qui requiert un peu de temps. Il convient de trouver des patients, probablement au sein d'associations de patients experts déjà formés pour sécuriser les interventions. Actuellement il est souvent fait appel à des acteurs, notamment en Psychiatrie.

#### 4.2 – Lettre ministérielle relative à la révision générale des effectifs, rentrée 2025

Monsieur le Doyen informe l'assemblée, et notamment les enseignants hospitalo-universitaires, de la réception d'un message émanant du Ministère de l'Enseignement Supérieur en date du 29 janvier 2025, relatif à la révision des effectifs compte tenu de la situation budgétaire nationale (annexe I). Pour résumer, il y aura deux vagues de concours :

- « *la première qui portera uniquement sur les demandes assises sur des maintiens d'emplois existants, ce qui concerne 80 % des recrutements demandés, puisque le volume des créations demandées sur ressources Etat représente environ 20 % des demandes totales de recrutement formulées dans le cadre de la RGE 2025.* » ; c'est-à-dire que tous les postes ouverts par départs à la retraite ou mutations apparaîtront très rapidement, probablement courant mars, bien en amont des concours de CNU qui se tiendront la troisième semaine d'avril ; pour Clermont-Ferrand, toutes les demandes de postes hospitalo-universitaires statutaires sont donc sécurisées,

- « *dans un second temps, et dans l'hypothèse où les moyens dédiés seront attribués à la création d'emplois d'enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, de médecine générale et mono-appartenants en santé par la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale, une seconde vague de concours pourra être organisée sur la base des créations qui seront alors susceptibles d'être effectivement décidées dans ce cadre ; l'objectif pour cette seconde vague sera de permettre une prise de poste des candidats recrutés sur ces emplois créés au plus tard d'ici la fin de l'année 2025.* » Il est donc possible que le délai de publication soit retardé et apparaisse peu de temps avant la réunion des CNU ; des auditions seront envisagées par visioconférence, ou un passage lors de la deuxième vague de réunions CNU. Pour Clermont-Ferrand, il s'agit d'un poste de PU-PH de territoire, et de deux postes de MCU en Sciences Maïeutiques et en Kinésithérapie.

#### 4.3 – Point sur la journée mobile

Le Doyen CLAVELOU revient sur la journée mobile des étudiants du mardi 28 janvier 2025. Il rappelle qu'elle était centrée sur les dons le matin (stands et conférence), sur les relations internationales l'après-midi, et se clôturait par une conférence grand public sur les greffes (association TRANS-FORME – débat patients/soignants). Il fait part de sa déception devant la très faible implication des étudiants, qui ont sûrement confondu journée mobilité et journée mobile. Un état des lieux va être fait ; il sera décidé si à l'avenir cette journée sera maintenue ou supprimée.

#### 4.4 – Lettre des étudiants sages-femmes

Monsieur CLAVELOU souhaite évoquer une lettre ouverte de la corporation clermontoise des étudiants sages-femmes (annexe J) adressée à de très nombreux acteurs (dont la Directrice du CHU, le journal La Montagne, les Doyens des UFRs Santé, le Président de l'Université, les politiques). Le but était de revendiquer leurs inquiétudes et leurs souhaits au sujet de l'intégration de l'Ecole de Sages-Femmes à l'Université, et de réclamer la création d'une UFR de Maïeutique.

Les représentants de cette école ont été reçus à deux reprises à l'Université, qui a signifié par oral et par écrit ne pas envisager la création d'une telle UFR pour plusieurs raisons : nombre trop faible d'étudiants, absence de véritable activité de recherche au sein de l'école hospitalière de sages-femmes rendant difficile la mise en place d'une Ecole Doctorale, et la construction de l'Université autour d'un institut. Une UFR de Maïeutique nécessiterait de nouveaux moyens, notamment administratifs, ce qui paraît extrêmement compliqué et illogique sur le plan financier. Il leur a été rappelé toute l'histoire de l'ouverture souhaitée par l'Université vis-à-vis de cette discipline en construisant un Département, proposition toujours refusée par l'Ecole de Sages-Femmes.

Un entretien a été organisé avec l'ensemble des étudiants de cette corporation le 03 février dernier, en présence du Professeur Vincent SAPIN, Vice-Doyen en charge de l'universitarisation des professions paramédicales, et de Monsieur Antoine AUBAZAC, assesseur étudiant, au cours duquel leur ont été exposés tous les points importants et positifs de la création d'un Département qui bénéficierait de tout le soutien de l'UFR (enseignants, recherche etc...). Le dialogue s'est avéré serein et constructif.

#### 4.5 – Résultats de l'EDN

Le Doyen rappelle que tout s'est bien passé, le 14/20 ayant été obtenu par 99 % des étudiants clermontois (95 % en France). Les chiffres sécurisés ne sont pas encore connus, mais le déficit des internes de l'an passé ne sera pas totalement comblé.

#### 4.6 – Intelligence Artificielle et Recherche

Monsieur CLAVELOU indique que l'Université s'engage dans cette démarche sur le plan de la formation, avec la mise en place d'un module IA au sein du module Santé Numérique (UE partagée avec l'UFR de Pharmacie). Un groupe de travail s'organise au niveau de l'Institut SVSAE auquel participeront des hospitalo-universitaires de Médecine (Hervé LOBBES et Lucie CASSAGNES ont été sollicités).

Une journée scientifique dédiée à ce thème va être organisée.

#### 4.7 – Don du sang

Monsieur le Doyen annonce que 99 donneurs, dont 30 nouveaux, se sont présentés lors de la dernière collecte organisée par l'Etablissement Français du Sang les 20 et 21 janvier 2025 sur le site de l'UFR.

#### 4.8 – Elections

Le Doyen CLAVELOU précise que le scrutin relatif aux élections pour le renouvellement total du Conseil de l'UFR aura lieu de façon dématérialisée les 25 et 26 mars 2025. Le calendrier électoral sera bientôt connu et diffusé.

Ces élections concernent les 40 membres titulaires : 11 représentants enseignants du Collège A, 9 du Collège B, 2 représentants du Collège P (praticiens hospitaliers chefs de service agréés recevant des étudiants de deuxième et troisième cycles), 2 représentants du Collège BIATSS, et 16 représentants du Collège Usager (étudiants - 8 titulaires et 8 suppléants). Elles ne concernent pas les personnalités extérieures qui seront nommées par les futurs élus, sur proposition.

Les membres du Conseil, dans sa composition actuelle, se réuniront pour la dernière fois le 24 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 h 35.

Le Doyen-Directeur  
Pierre CLAVELOU

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'P. Clavelou', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'UFR DE MEDECINE' at the top and 'Clermont-Ferrand' at the bottom, with a central emblem featuring a figure and a crown.